

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

ASTRIDA

Astrida, le 5 mars 1951.-

N° 4971 Just.



571

Objet:  
Livret d'identité  
du nommé Binuma.

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

Comme suite à votre n°434/Just du 15/2/1951,  
j'ai l'honneur de vous faire savoir que le livret d'identité est  
authentique. Quant au livret de travail, il ne m'a pas été  
possible de connaître l'employeur du fait que le nom est illisi-  
ble. Peut être s'agit-il d'un employeur d'un autre territoire.  
Je vous renvoie les 2 livrets.

Le Commissaire de Police,  
CH. L E E S,

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

à

K I S E N Y I .-